

Partir en vacances en famille, avec son enfant en situation de handicap



Rapport Annuel 2023

www.reseau-passerelles.org



Regards croisés

2023 restera l'année marquée par le décès brutal le 28 juillet, de Laurent Thomas, directeur général et fondateur du Réseau Passerelles. Que dire de l'homme engagé, du visionnaire, du militant ? Laurent était tout cela.

Durant 30 ans il a consacré sa vie aux familles ayant un enfant porteur de handicap, œuvré sans relâche pour leur offrir les mêmes droits que tous les parents, rendre belles et ressourçantes leurs vacances, les aider à partir « simplement, comme les autres ». Mixité, inclusion étaient probablement ses mots favoris.

Et pourtant 2023 a été une année de croissance exceptionnelle du Réseau Passerelles ! Le nombre de familles et les destinations proposées ont été multipliés par deux, avec toujours autant de satisfaction des familles bénéficiaires mais toujours autant de besoins non pourvus.

Parce que ce projet est unique en France rappelons-le, Réseau Passerelles, ce sont des séjours en famille, avec toute la fratrie, une prise en compte de l'état de santé de l'enfant en situation de handicap, une continuité des soins, des professionnels, avec surtout une promesse de répit pour des parents qui en tant besoin.

Alors nous avons décidé de poursuivre l'œuvre de Laurent et c'est grâce au mandat de gestion confié à l'association Vacances & Familles, à une équipe formidable et volontaire, à un conseil d'administration déterminé, un soutien sans faille de nos partenaires, que nous y arriverons. Notre ambition : transformer les rêves de vacances et de répit pour les plus de 70 000 familles qui s'en privent, en une réalité pérenne.

Alors merci, merci Laurent d'avoir croisé nos routes....

Dominique Ktorza

Présidente du Réseau Passerelles

L'année 2023 représente un tournant poignant pour le Réseau Passerelles, marqué par le décès brutal de Laurent Thomas, son fondateur et directeur général, survenu le 28 juillet. La perte de cet homme exceptionnel nous a profondément touchés, mais elle a également renforcé notre détermination à poursuivre son œuvre avec respect et passion.

Laurent a consacré sa vie à défendre les droits des familles d'enfants porteurs de handicap. Grâce à son engagement inébranlable, il a su bâtir un projet unique en France, offrant des vacances inclusives et sereines à des milliers de familles. Ses valeurs de mixité et d'inclusion continuent d'inspirer notre mission.

En tant que président de l'association Vacances & Familles, j'ai l'honneur de prendre en charge le mandat de gestion du Réseau Passerelles depuis octobre 2023, un projet qui nous tient tous à cœur. Cet engagement est bien plus qu'une simple responsabilité ; c'est un devoir envers Laurent et toutes les familles qui comptent sur nous. En 2023, malgré la douleur de sa perte, l'équipe du Réseau Passerelles a poursuivi avec détermination son accompagnement des enfants et des parents, leur offrant des moments de répit. Plus de 40 destinations ont été proposées, témoignant ainsi de notre volonté collective de répondre aux besoins croissants de ces familles.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup à accomplir pour garantir que chaque famille puisse bénéficier de moments de répit et de joie.

En mémoire de Laurent, continuons à avancer avec passion et détermination. Ensemble, faisons en sorte que le Réseau Passerelles demeure un symbole d'espoir, d'inclusion et de solidarité avec le soutien renforcé de Vacances & Familles.

Je vous remercie tous pour votre soutien indéfectible et votre engagement à nos côtés.

Frédéric Mallozzi

Président de Vacances & Familles



Nous avons tellement apprécié cette semaine de répit l'année dernière que nous espérons vraiment pouvoir repartir avec le Réseau Passerelles. Monsieur Thomas a vraiment construit quelque chose de magnifique et d'indispensable pour toutes les familles comme la nôtre. Je vous remercie - Elise Champagne



Réseau Passerelles, c'est : des vacances inclusives une promesse de répit



Comme les autres, les parents ayant un enfant en situation de handicap aspirent, eux aussi, à partir en vacances, en famille, sans se séparer de l'un des leurs, pour se reposer, se dépayser, se retrouver...

Mais comme pour le reste de leur vie quotidienne, le chemin des vacances est parsemé de nombreuses embûches, d'incertitudes et de difficultés qui conduisent **43% des familles à renoncer à partir en vacances avec leur enfant handicapé** : trouver un hébergement adapté, s'assurer de l'accueil de son enfant au sein du club enfant du village de vacances, assurer la continuité de soins de l'enfant sur le lieu de séjour...

C'est pour cette raison qu'est né, en 2010, le Réseau Passerelles, dans le cadre d'un étroit partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, le Groupe KLESIA et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Chaque été, le Réseau Passerelles organise des séjours familiaux de répit, au sein de lieux de vacances ordinaires, **combinant une offre de logement adapté aux besoins des familles et un dispositif d'accueil et de prise en charge de leur enfant en situation de handicap**, par une équipe professionnelle, sur leur lieu de séjour.

L'engagement du Réseau Passerelles, c'est aussi de proposer ces séjours familiaux **sans surcoût financier pour les familles**, grâce au soutien de plus de 29 partenaires, Caisses d'Allocations Familiales et Groupes de Protection Sociale (Klésia, Humanis, B2V et AG2R La Mondiale).

Depuis sa création, le Réseau Passerelles démontre, par son action, que non seulement l'accès aux vacances est possible pour toutes les familles, quel que soit le handicap de leur enfant, mais que **ce temps de répit est d'une utilité essentielle dans leur vie, en termes de resserrement des liens conjugaux et familiaux, de disponibilité au reste de la fratrie, et de répit si nécessaire à leur équilibre.**

Les faits marquants de l'année 2023

Partir en vacances, en famille, avec son enfant en situation de handicap !

À partir du 19 janvier 2023, découvrez les projets et les actions du Réseau Passerelles aux familles et de ses partenaires. Ce programme est financé par le Département de la Vendée et le Réseau Passerelles aux familles.

Webinaires
Vacances, Handicap & Familles
Chaque semaine, le mardi à 20h30, le jeudi à 14h00, le samedi à 10h30

www.reseau-passerelles.org

Janvier 2023

1^{er} webinaire de présentation du Réseau Passerelles aux familles

Avril 2023

Rencontre avec Madame Olivia Grégoire, Ministre déléguée en charge du tourisme au camping de Leveno à Guérande. Visite d'un Chalet du Soleil et sensibilisation sur la nécessité d'augmenter la surface des mobilhomes PMR (décret adopté en avril 2024)

Mai 2023

Réseau Passerelles est lauréat de la France s'Engage

8 juin 2023

Signature d'une lettre d'intention scellant le renforcement d'un partenariat entre Vacances & Familles et le Réseau Passerelles

Juin 2023

Préparation logistique de la saison : 410 cartons de matériel
Fournitures, tapis d'évolution, espaces sensoriels, matériel médical (fauteuil douche, lit ou transat de douche...). Ce sont 61 m3 de matériel à acheminer sur nos 42 destinations avant les séjours pour équiper nos Clubs enfants Passerelles pour l'été !



04 octobre 2023

Un mandat de gestion est confié à Vacances et Familles pour soutenir le Réseau Passerelles et assurer sa pérennité.
Participation des salariées de RP aux Automnales, rencontre organisée par V&F

4 décembre 2023

Assemblée générale 2023
Une nouvelle gouvernance : renouvellement du Conseil d'administration

Composition du conseil d'administration

Collège des membres fondateurs	Collège des partenaires	Collège des membres qualifiés	Collège des membres bénéficiaires
Présidente Dominique Rizzo	François Denis Vacances & Familles	Françoise Marie-Agnès Rabat	Nicolas Charrier
Sandra Thomas	Philippe de Saint-Germain Grande Escalade	Suzanne Anne-La Rigot	Dominique Lescarroll
Harold La Rigot	Éric Legras FNEFA	Simon Thomas	Elisabeth Hughes



Et si le Réseau Passerelles, C'était bien plus que des vacances ?

En 2023, nous avons vécu notre 14^{ème} saison auprès des familles ayant un enfant en situation de handicap, avec cette ambition toujours aussi forte, déterminée et engagée de faire de ce temps de vacances un vrai temps de répit, de ressourcement, de resserrement des liens conjugaux et familiaux.

Chaque année, nous constatons le bienfait de ces temps de répit, de ces temps passés ensemble, en famille avec toute la fratrie. **Nous ne pouvons que nous réjouir de la forte croissance de notre activité**, d'ouvrir chaque année de nouvelles destinations, d'accueillir plus de familles, même si nous constatons, chaque année, que notre offre reste insuffisante pour répondre à une demande toujours plus forte.

Mais, au-delà de notre activité, nous avons le sentiment qu'il se joue, dans nos séjours, bien plus qu'un simple temps de vacances avec ses effets habituels, pour chacun, de dépaysement, de repos et de bien-être, comme l'illustre ce retour d'une famille :

"Pendant 6 mois, nous attendons cette semaine de vacances en famille qui donne l'énergie pour tenir les 6 mois suivants"

En réalisant nos séjours au sein de lieux de vacances ordinaires, nous montrons qu'il est possible, en réalité, d'assurer une prise en charge avec une équipe pluridisciplinaire au sein d'un lieu de vie ordinaire, dès lors que l'on s'en donne réellement les moyens. Le second élément qui nous semble essentiel c'est la prise en compte de la globalité de la famille dans le processus d'accueil et de prise en charge.

La fratrie tient une place tellement centrale dans nos séjours, dans le choix des destinations, dans la possibilité qui leur est donnée de vivre des vacances comme les autres enfants de leur âge sans être contraints par le handicap de leur frère ou de leur sœur.

La possibilité donnée aux parents de prendre du temps pour eux, seul ou en couple, de consacrer du temps à leurs autres enfants, est tellement importante. Ces espaces, où toute la famille est prise en compte, restent rares dans une vie de famille confrontée au handicap de l'un de ses enfants.

Un autre point qui nous semble essentiel, concret et symbolique, c'est **d'estomper**, l'espace d'une semaine, le statut d'aidant, pour retrouver celui de parent, de mari ou de femme. En effet, combien de parents, notamment de mamans, nous disent souffrir de ne plus se sentir mère, mais simplement aidante, de ne plus voir leur enfant que comme un sujet de soins et de prise en charge au quotidien. En étant libéré, dès la réservation, des soucis organisationnels du logement et du matériel médical à commander, en étant épargné d'avoir à réaliser, en journée, les soins, l'alimentation ou l'hydratation par gastrostomie, les changes... s'installe, peu à peu, la possibilité de se retrouver. seulement parent, pleinement parent...

Enfin, bénéficier d'un dispositif adapté sans aucun surcoût à sa charge et sans aucune démarche particulière, relève de l'exception dans une vie de parent d'enfant en situation de handicap. A tel point que certaines familles, lors d'une première réservation, nous appellent pour nous demander si nous n'avons pas fait une erreur. Rien que cela, nombre de familles nous le disent, procure un réel sentiment de répit avant même d'être parti...

Ainsi, effectivement, on comprend qu'un séjour Passerelles, de manière concrète et symbolique à la fois, c'est bien plus qu'un simple temps de vacances.

Sauf pour les familles qui n'ont pas eu la possibilité de réserver un séjour, qui n'ont pas trouvé la date ou la destination qui leur convienne, qui n'ont pas la chance de relever d'une Caf ou d'un groupe de protection sociale partenaire ou bien qui constatent l'épuisement de l'enveloppe allouée au Réseau Passerelles au moment de leur réservation...

622 familles accueillies en 2023 pour plus de 1 700 demandes. Il reste tant à faire !



L'accompagnement des familles, Un gage de sécurité et de réussite

Les familles bénéficient d'un accompagnement de leur projet de séjour à plusieurs niveaux :

- **Pendant la phase d'inscription et de constitution de leur dossier**, instruit par les équipes Passerelles afin de préparer leur accès aux réservations dans les meilleures conditions possibles et que les séjours qui leur soient proposés leur correspondent au mieux.
- **Au cours de la phase de réservation et la phase de préparation**, en lien avec les équipes Passerelles, qui informent les familles, puis recueillent et coordonnent les besoins spécifiques de chaque famille, au niveau matériel et humain.
- **Tout au long du séjour, en bénéficiant sur place d'un accueil et d'un accompagnement des équipes accompagnantes** des Clubs Enfants Passerelles ou des intervenants, ainsi des coordinatrices, disponibles, 5 à 6 jours sur 7.
- **Après le séjour**, les familles peuvent mobiliser dans leur quotidien les impacts bénéfiques de leur séjour et répondre au questionnaire de satisfaction et d'évaluation du Réseau Passerelles.

En 2023, Réseau Passerelles a proposé **près de 24 heures d'accompagnement pour chaque famille accompagnée**, réalisées par les équipes auprès des familles, pour les aider à élaborer un séjour qui leur corresponde au mieux, mais également pour les accompagner, en fonction de leurs besoins, sur leur lieu de vacances, et assurer ensuite la prise en compte de leurs ressentis et de leurs potentiels futurs besoins.

622 familles (hors accompagnateurs) ont bénéficié de **14 803 heures** d'accompagnement soit **8,9 ETP** mobilisés par Réseau Passerelles. Il est à noter que ces données de temps d'accompagnement ne tiennent pas compte d'un certain nombre de données logistiques (temps de rangement et inventaire du matériel post-séjours, temps de réunion et d'organisation etc.).



710 semaines de vacances en 2023

Au cours de l'été 2023, le Réseau Passerelles a accueilli 622 familles, dont **528 au sein des séjours familiaux de répit et 94 en séjours à la carte**. 38 % des familles ont plusieurs enfants en situation de handicap et 28 % ont été accueillies pour un premier départ. Au total, l'ensemble de notre activité a touché 2.835 bénéficiaires.

622

familles accueillies

660

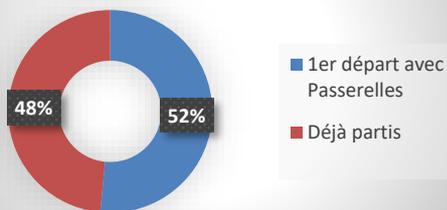
enfants en situation
de handicap

2.835

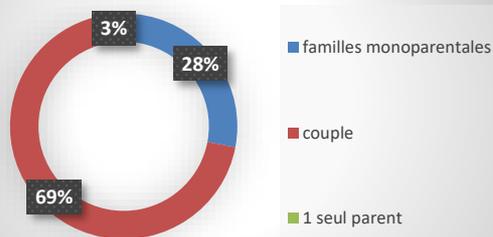
bénéficiaires

- **38% des familles** accueillies avaient 2 enfants en situation de handicap
- **38% des séjours** ont concerné des familles avec un ou plusieurs enfant(s) nécessitant une vigilance médicale accrue (mise en place d'un protocole de vigilance médicale) : 8 clubs avec présence d'une infirmière, qui ont permis à 55 enfants de bénéficier de soins infirmiers lors de leurs séjours
- **28% des séjours** ont nécessité une adaptation PMR du logement des familles, avec, pour 70% d'entre eux, un lit médicalisé et/ou du matériel de douche spécifique, mis en place en complément
- **42% des enfants** en situation de handicap ont eu besoin d'un accueil médicalisé (30%) ou renforcé (12%).

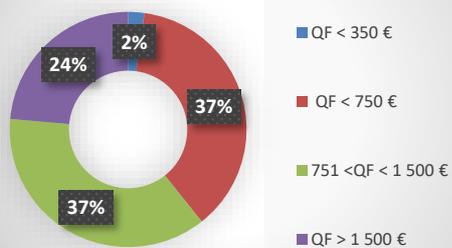
52 % des familles sont parties pour la 1ère fois en 2023 avec RP



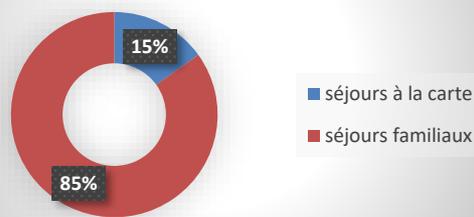
31% de familles monoparentales



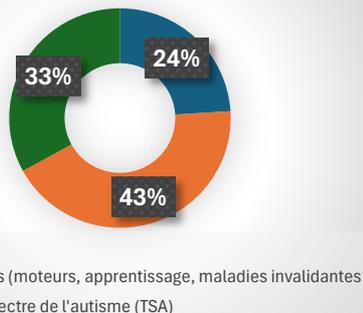
37% des familles ont un QF < 750€



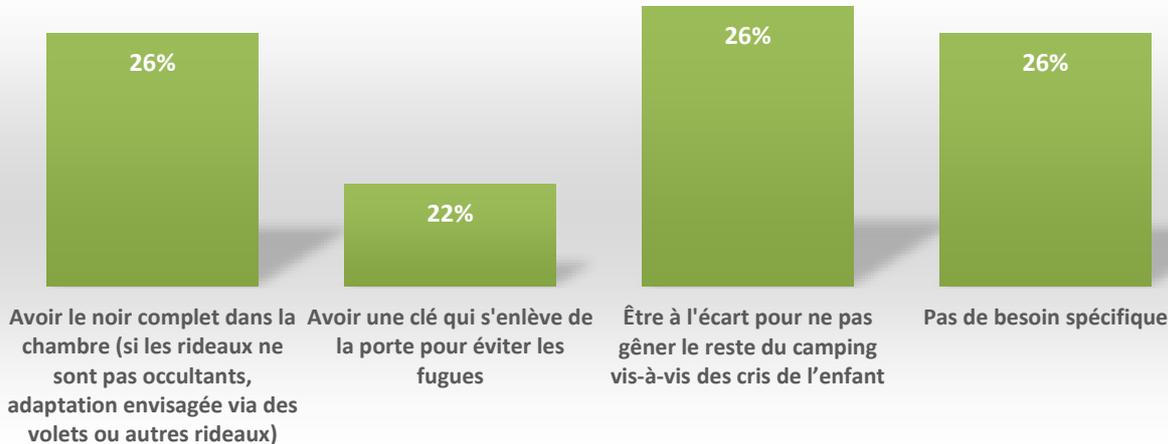
85% des familles optent pour un séjour familial



57 % des enfants touchés par un autisme ou polyhandicap



Aménagements nécessaires à l'accueil des enfants en situation de handicap





Partir en vacances
avec son enfant
en situation de handicap

Destinations **2023**



→ www.reseau-passerelles.org

En 2023, 42 destinations ont été proposées en France, au sein de campings ou de villages de vacances ordinaires.

Cette démarche inclusive est essentielle pour les familles, afin de leur permettre de partir en vacances comme les autres et avec les autres et d'offrir aux frères et sœurs de vraies vacances sur des destinations attrayantes avec espace aquatique, animations....

Sur chacune de nos destinations, nous réservons 4 hébergements destinés à l'accueil des familles, dans le cadre de contrats d'allotements auprès des campings et villages de vacances qui acceptent de nous recevoir. Nos séjours sont principalement implantés en bord de mer, sur la façade atlantique et la côte méditerranéenne, avec également quelques séjours à la campagne (Gers, Dordogne, Lozère, Jura, Doubs...).



Avant le séjour, nous transmettons au camping ou village de vacances, la liste des familles participantes, avec leurs coordonnées. Ainsi, **pour les campings et villages de vacances, les familles sont accueillies comme tous les autres vacanciers.** C'est auprès du lieu de vacances qu'il faut réserver les éventuelles options (drap, ménage...) et c'est à l'accueil du camping ou du village de vacances que se réalisent les formalités d'arrivée (remise des clés, caution...).

Destinations 2023 pour les séjours familiaux

DESTINATION	VILLE	REGION	TYPE	CLUB
Village Camping du Val de Landrouët ***	Merdrignac (22)	CENTRE BRETAGNE	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping Kerzerho****	Erdeven (56)	BRETAGNE SUD	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
La Pierre Bleue***	St Gildas de Rhuys (56)	BRETAGNE SUD	Village de Vacances familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping Paradis Arvor***	Ambon (56)	BRETAGNE SUD	Camping familial	Séjour accompagnement individuel
Flower Campings La Blanche Hermine***	Muzillac (56)	BRETAGNE SUD	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping Chadotel Les Îles*****	Penestin (56)	BRETAGNE SUD	Grand camping avec animation	Séjour accompagnement individuel
Domaine de Léveno****	Guerande (44)	PAYS DE LOIRE	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Domaine de Port aux Roccs***	Le Croisic (44)	PAYS DE LOIRE	Village de Vacances familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping Sunélia Le Fief*****	Saint Brevin Les Pins (44)	PAYS DE LOIRE	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Flower Campings Les Paludiers****	Batz sur Mer (44)	PAYS DE LOIRE	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Campig Chadotel Le Bahamas Beach****	Saint Gilles Croix de vie (85)	VENDEE	Grand camping avec animation	Séjour accompagnement individuel
Domaine du Pré****	La Chapelle Hermier (85)	VENDEE	Domaine résidentiel	Séjour avec Club Passerelles
Camping L'île aux oiseaux***	L'île d'Olonne (85)	VENDEE	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping CapFun Le Petit Bec**	Saint Hilaire de Riez (85)	VENDEE	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping Chadotel L'Océano d'Or*****	Jard sur Mer (85)	SUD VENDEE	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Flower Camping Les Ilates****	Loix (17)	ILE DE RE	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping Aqua Trois Masses***	Saint Pierre d'Oléron (17)	ILE D'OLERON	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping CapFun Les Huttes****	Saint Denis d'Oléron (17)	ILE D'OLERON	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Village Vacances La Martière***	Saint Pierre d'Oléron (17)	ILE D'OLERON	Village de Vacances familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping CapFun Les 4 Vents***	Saint Georges d'Oleron (17)	ILE D'OLERON	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping Les Jardins du Littoral***	Lacanau (33)	GIRONDE	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Accueil inclusif à Lège Cap Ferret	Lège Cap Ferret (33)	BASSIN D'ARCACHON	Accueil inclusif en centre de loisirs	Séjour avec Club Passerelles
Résidence Le Falgouët***	Andernos Les Bains (33)	BASSIN D'ARCACHON	Domaine résidentiel	Séjour avec Club Passerelles
Camping CapFun Roumingue*****	Lanton (33)	BASSIN D'ARCACHON	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping Lou Broustaricq****	Sanguinet (40)	LANDES	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping Le Ventoulou***	Thegra (46)	LOT	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Le Camp de Florence*****	La Romieu (32)	GERS	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping Sunélia Les Pins****	Argeles sur mer (66)	PYRENEES ORIENTALES	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping Chadotel Les Jardins Catalans****	Argeles sur Mer (66)	PYRENEES ORIENTALES	Grand camping avec animation	Séjour accompagnement individuel
Camping Chadotel Le Roussillon****	Saint Cyprien (66)	PYRENEES ORIENTALES	Grand camping avec animation	Séjour accompagnement individuel
Camping Paradis Oasis Palavasienne***	Palavas Les Flots (34)	HERAULT	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping CapFun Les Mille Pépites*****	Mauguio (34)	HERAULT	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping Sunélia Le Clos du Rhône****	Saintes Maries de la Mer (13)	CAMARGUE	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping L'Arquet Côte Bleue****	Martigues (13)	BOUCHES DU RHONE	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Village de gîtes Les Chalets de la Mer****	Martigues (13)	BOUCHES DU RHONE	Village de Vacances familial	Séjour avec Club Passerelles
Résidence Les Hauts du Gévaudan***	Montrodat (48)	LOZERE	Domaine résidentiel	Séjour avec Club Passerelles
Camping de la Presqu'île de Giens	Hyères (83)	VAR	Grand camping avec animation	Séjour accompagnement individuel
Domaine de la Bergerie*****	Roquebrune sur Argens (83)	VAR	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Camping La Pierre Verte****	Fréjus (83)	VAR	Grand camping avec animation	Séjour avec Club Passerelles
Domaine de la Tour Carrée***	Peymeinade (06)	ALPES MARITIMES	Domaine résidentiel	Séjour avec Club Passerelles
Les Loges du Jura***	Cerniebaud (39)	JURA	Village de Vacances familial	Séjour avec Club Passerelles
Camping La Roche d'Ully**	Ornans (25)	DOUBS	Camping familial	Séjour avec Club Passerelles



Le Club Enfants Passerelles

La raison d'être de nos séjours familiaux et la raison pour laquelle l'ensemble des familles partent en vacances avec le Réseau Passerelles, c'est la possibilité qui leur est donnée de confier leur enfant en situation de handicap, en journée, à une équipe professionnelle, au sein du Club Enfants Passerelles, sur leur lieu de séjour.

Un espace dédié, aménagé et adapté, au sein du camping ou village de vacances

Le Club Enfants Passerelles, c'est un **espace aménagé par le Réseau Passerelles, au sein du camping ou du village de vacances** où les familles sont accueillies. Il s'agit d'une salle mise à disposition par le lieu de vacances ou d'un équipement (mobilhome accueil enfant) acheté et installé sur le lieu de vacances aux frais de l'association. Ces équipements disposent d'une salle d'activité de 30m², climatisée, d'un sanitaire PMR, d'un espace de change et d'une grande terrasse close et couverte.

Avant les séjours, nous acheminons le matériel d'animation nécessaire sur place.

Une équipe de trois encadrants professionnels et soigneusement recrutés

Le Club Enfants Passerelles est encadré par une équipe de trois personnes (1 responsable de séjour et deux encadrants), recrutées pour la saison, sur chacune de nos destinations. Nous nous efforçons de **recruter des personnes qualifiées et diplômées** (éducatrice spécialisée, monitrice éducatrice, éducatrice de jeunes enfants, aide médico psychologique, animateur confirmé...). **La plupart de nos équipes sont recrutées localement, dans le cadre de contrats saisonniers** et résident à proximité du lieu de séjour. Sur certaines destinations où le recrutement est plus compliqué, nous logeons les équipes sur place, ce qui engendre, pour l'association, des coûts supplémentaires importants. Ils sont placés sous la responsabilité de la coordinatrice territoriale qui supervise le bon fonctionnement du séjour qui vient en appui si nécessaire.

4 enfants en situation de handicap accueillis par semaine

Afin d'assurer un accueil de qualité, bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant, **nous limitons notre accueil à 4 enfants en situation de handicap par semaine.** Aussi, lorsqu'une famille a deux enfants en situation de handicap, nous limitons les réservations à 3 familles, de manière à toujours assurer ce taux d'encadrement de 3 adultes pour 4 enfants.

35 heures d'ouverture par semaine

Le Club Enfant Passerelles est ouvert 35 heures par semaine, selon des horaires définis (voir encadré ci-dessous), avec **trois journées en accueil continu** au cours desquelles nous assurons la prise en charge des enfants sur le temps du midi.



Le temps de participation des enfants au Club Enfants Passerelles est laissé à l'appréciation de chaque famille, sans aucune contrainte ou obligation, en fonction des besoins et de l'organisation du séjour de vacances de la famille.

Un service de garde des enfants en soirée

En complément du Club Enfants Passerelles, chaque famille peut bénéficier d'une soirée, dans la semaine, durant laquelle un membre de l'équipe Passerelles vient garder les enfants dans l'hébergement, **le mardi ou le jeudi de 19h30 à 23h**, afin de leur permettre aux parents de passer une soirée seul ou en couple... Pour en bénéficier, il faut juste réserver sa soirée à l'avance, afin d'organiser le planning de l'équipe.





La confiance dans l'équipe, c'est la clé du répit des familles

Depuis toujours, nous portons cette conviction que les temps de répit n'existent vraiment pour les parents que s'ils sont certains que leur enfant va être, non seulement accueilli dans de bonnes conditions, mais aussi et surtout si ce temps de « garde » va être, pour lui aussi, un temps de vacances, de loisirs, d'épanouissement et de rencontres.

Le petit Passeport Passerelles, l'outil de transmission des informations aux équipes

L'accueil de chaque enfant est soigneusement préparé en amont du séjour et donne lieu à la réalisation d'un « passeport passerelles ». Ce document, transmis à l'équipe qui va accueillir l'enfant, **contient toutes les informations utiles, nécessaires et pratiques, pour sa prise en charge**. Il est réalisé en lien avec la famille, et si nécessaire avec l'équipe éducative qui suit habituellement l'enfant. Chaque passeport passerelles est validé par la famille. Un protocole d'accueil individualisé est réalisé, en complément, si l'enfant nécessite des attentions médicales particulières.

“

C'est la première fois que nous partions avec le Réseau Passerelles. Première fois que nous confions Maëlle à des « inconnus ». Nous avons très envie de ce séjour, et en même temps, beaucoup d'appréhensions. Mais les contacts avec l'éducatrice et la réalisation du Passeport Passerelles nous ont mis en confiance. Jamais nous n'avions lu un document aussi juste et précis sur notre enfant, et surtout aussi positif, malgré ses troubles importants. De retour de séjour, nous continuons à utiliser le passeport de Maëlle, pour notre baby-sitter, le service d'aide à domicile et nous l'avons même donné à l'équipe de l'IME.

Philippe, papa de Maëlle, 11 ans

272 responsables et encadrants en 2023

Cette promesse faite aux familles, avant leur séjour, d'une possible prise en charge de leur enfant se concrétise dans la **qualité du recrutement des équipes et la bienveillance de leur accueil.**

> 4 semaines, c'est la moyenne de durée de contrat par salarié vacataire.



8 destinations avec présence infirmière

Depuis 2019, nous avons développé le nombre de séjours où nous assurons une présence infirmière sur l'ensemble des temps de fonctionnement de nos clubs enfants passerelles. Ces destinations sont indiquées au moment des réservations, afin que les familles puissent réserver en connaissance de cause.

Sur les séjours ayant une présence infirmière, nous pouvons assurer l'intégralité des gestes nécessaires :

- alimentation et hydratation par sonde gastrique
- aspiration endo-trachéale ou gestion des appareils d'assistance respiratoire
- sondages urinaires
- surveillance des enfants ayant une épilepsie non stabilisée et, parfois, pluri-quotidienne
- surveillance diabétique, nécessitant une prise d'insuline
- prise de traitement médical sur le temps du club enfant passerelles



Les séjours à la carte Passerelles

Réseau Passerelles : une réponse à tous les choix de vacances

Ce dispositif permet à des familles ayant un enfant en situation de handicap de moins de 20 ans de pouvoir partir avec leur enfant en séjour sur la destination de leur choix, (camping, gîte, location). Les familles bénéficient de l'accompagnement d'une/d'un coordinateur de Réseau Passerelles pour les soutenir dans la recherche d'un ou de plusieurs professionnels pouvant leur apporter du répit sur leur lieu de séjour et ayant les compétences pour accompagner leur enfant.

Une fois que la famille a identifié sa destination, l'équipe Passerelles se charge de trouver un intervenant(e) à proximité du lieu de séjour, pour assurer des temps de prise en charge de l'enfant. Ce service (aide à la personne, service de répit, éducateur) est financé sous forme d'aide individuelle, par leur Caisse d'allocations familiales ou par le groupe de protection sociale de l'un des parents.

La montée en charge des séjours à la carte en 2023

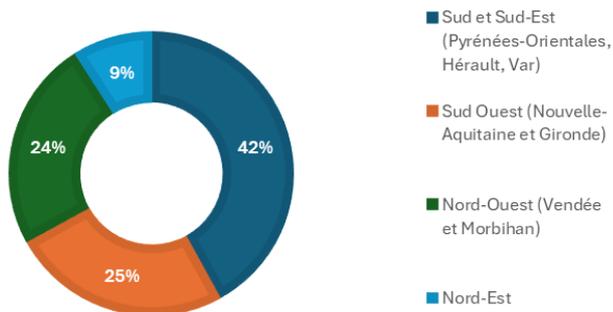
En 2023 ce sont 94 familles qui ont bénéficié de ce dispositif sur 118 semaines



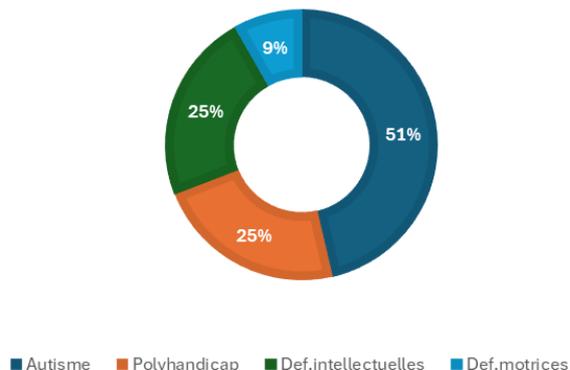
<i>En quelques chiffres...</i>	<i>Année 2023</i>
Objectif 2023	75
Nb de séjours réalisés	94
Nb de semaines réservées	118
% atteinte objectif	125
Nb total de bénéficiaires	365
Nb de nuitées réalisées	826
Nb enfants en situation de handicap	104
Nb heures de prise en charge enfants en situation de handicap	2018
Accompagnement Renforcé	35
Nombres de familles avec deux ou plus enfant en situation de handicap	8
Coût moyen de l'aide humaine par heure (€)	40

Les séjours à la carte Passerelles

SÉJOURS À LA CARTE : DESTINATIONS



70% DES ENFANTS SONT PORTEURS D'AUTISME OU DE POLYHANDICAP



Quels ont été, pour vous, les principaux effets de votre séjour de vacances en famille ?



84%

Se reposer,
Souffler
prendre du
temps pour soi



81%

Partir en
vacances
comme tout
le monde



84%

Prendre
des forces
pour le reste
de l'année



74%

Prendre du
temps pour
mes autres



97% des familles accueillies sans surcoût financier à leur charge

Le droit au répit, ça commence par éviter aux familles d'avoir à porter le souci du financement de ce moment de relais et de repos auquel elles aspirent !

Depuis toujours, c'est une évidence pour le Réseau Passerelles. On ne peut pas prétendre apporter du répit aux familles et, dans le même temps, leur demander d'assurer le financement ou d'effectuer des démarches administratives, souvent lourdes, **au risque d'annuler en partie le bénéfice de ce temps de pause**. Le répit, cela doit être aussi une accalmie dans les démarches et les tracasseries administratives et financières qu'elles connaissent tout au long de l'année.

C'est pourquoi, depuis 2014, le Réseau Passerelles a mis en place une démarche de **conventionnement avec les Caisses d'Allocations Familiales et les Groupes de Protection Sociale**, afin d'assurer la prise en charge des coûts liés à l'accueil des enfants en situation de handicap sur les séjours familiaux de répit. Cette convention prévoit la garantie d'accueil en séjour familial du nombre de familles prévues dans la convention, la gratuité du dispositif d'accompagnement pour les familles allocataires, un principe de facturation fondé sur l'effectivité des départs des familles, la possibilité pour le financeur de fixer un plafond d'intervention en nombre de familles accompagnées.

29 Caisses d'allocations familiales partenaires

En 2023, 3 nouvelles Caisses d'Allocations Familiales se sont engagées aux-côtés du Réseau Passerelles portant à 29 le nombre de caisses départementales qui, dans le cadre de conventions de préfinancement ont assuré la prise en charge financière pour **382 familles**.

Ain (01)	Puy-de-Dôme (63)
Aisne (02)	Paris (75)
Alpes Maritimes (06)	Savoie (73)
Bouches du Rhône (13)	Seine-et-Marne (77)
Calvados (14)	Haute-Vienne (79)
Charente Maritime (17)	Var (83)
Côtes d'Armor (22)	Haute-Vienne (87)
Drôme (26)	Yonne (89)
Eure (27)	Territoire de Belfort (90)
Finistère (29)	Essonne (91)
Gironde (33)	Hauts de Seine (92)
Ille-et-Vilaine (35)	Seine Saint Denis (93)
Indre-et-Loire (37)	Val de Marne (94)
Loir-et-Cher (41)	Vaucluse (84)
Morbihan (56)	Vendée (85)

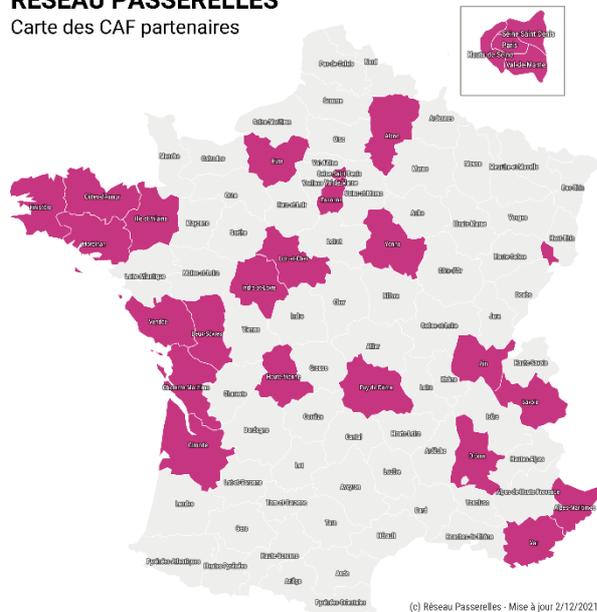
5 Groupes de Protection Sociale

Ce sont également 5 groupes de protection sociale qui ont apporté leur soutien à l'action du Réseau Passerelles et qui ont assuré le **financement pour 472 familles sur l'année 2022**.



RESEAU PASSERELLES

Carte des CAF partenaires



KLÉSIA



AG2R LA MONDIALE

malakoff
humanis
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

B2V
GROUPE
Retraite-Prévoyance

Groupe AGRICA

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales



La Caisse Nationale d'Allocations Familiales a renouvelé son soutien au Réseau Passerelles, au-delà de la convention pour la période 2020-2022, par un avenant pour l'année 2023.

L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances



L'Agence Nationale pour les Chèques Vacances soutient et accompagne le Réseau Passerelles, depuis sa création en 2010.

Le soutien de la Fondation la France s'Engage



En mai 2023, l'association Réseau Passerelles a été lauréate de la Fondation La France s'Engage.

Créée en mars 2017, la Fondation La France s'engage, reconnue d'utilité publique, s'inscrit dans le prolongement du programme de soutien à l'innovation sociale La France s'engage initié par l'État en 2014. TotalEnergies, BNP Paribas, Andros et Artémis en sont les mécènes fondateurs.

L'objectif de la Fondation est de **promouvoir l'engagement de la société civile dans des initiatives innovantes, solidaires et utiles** au plus grand nombre. Elle favorise ainsi le vivre-ensemble autour de services de proximité et le développement durable des territoires.

Chaque année, elle détecte et sélectionne, à travers son concours annuel, les projets les plus innovants dans tous les champs du développement durable. Les projets lauréats sont accélérés par la Fondation qui leur offre un financement et un accompagnement pendant trois ans pour changer d'échelle et essaimer. Depuis 2014, La France s'engage a déjà accompagné 233 projets en France et à l'étranger. L'engagement reconnu de Réseau Passerelles s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par la Fondation.

Réseau Passerelles bénéficie du soutien financier et d'un accompagnement renforcé pour assurer son changement d'échelle territorial et multiplier son impact social.

L'accompagnement proposé par la Fondation consiste en :

- un diagnostic spécifique
- un accompagnement stratégique et opérationnel, individuel et collectif

Dans le contexte particulier lié au décès de Laurent Thomas, cet accompagnement est précieux et indispensable pour mener à bien les objectifs fixés pour les années 2024-2026.

Satisfaction et Impacts des séjours familiaux de répit



96%

des familles
se disent **satisfaites de
leur séjour 2023** avec
le Réseau Passerelles

Avez-vous été satisfait(e) de Séjour familial de répit avec le Réseau Passerelles, cet été ?

Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
76,92 %	19,11 %	2,73 %	0,99 %	0,25 %



91%

des familles
**satisfaites du lieu de
vacances** sur lequel
elles ont séjourné

Avez-vous été satisfait(e) du camping ou village de vacances sur lequel vous avez séjourné ?

Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
57,37 %	34,21 %	6,05 %	2,37 %	0 %



99%

des familles
**satisfaites de la prise
en charge de leur
enfant** par nos équipes

Avez-vous été satisfait(e) de la qualité d'accueil de votre enfant par nos équipes sur place ?

Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
87,13 %	12,07 %	0,80 %	0 %	0 %

Compétence professionnelle des équipes	98,40 %
Taux d'encadrement de 3 pour 4 enfants	98,66 %
Locaux des Clubs Enfants Passerelles	94,59 %
Horaires d'ouverture	94,35 %
Activités proposées	95,68 %
Garde des enfants le soir	97,28 %



95%

des familles se disent **satisfaites de la préparation** en amont de leur séjour

Avez-vous été satisfait(e) de la préparation en amont de votre séjour ?

Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait
70,60 %	25,66 %	2,75 %	1,01 %	0,63 %



89%

des familles **n'ont pas d'autres solutions** que le Réseau Passerelles

Connaissez-vous d'autres solutions de départ en vacances en dehors du Réseau Passerelles ?

Non, je ne connais pas d'autres solutions	Oui, mais je préfère la formule du Réseau Passerelles	Oui, j'ai d'autres solutions équivalentes
89,40 %	8,15 %	2,45 %



88%

des familles **envisagent de repartir** avec le Réseau Passerelles en 2024

Envisagez-vous de repartir en vacances avec le Réseau Passerelles en 2024 ?

Oui, certainement	Oui, sans doute	Je ne sais pas	Je ne pense pas	Je ne souhaite plus repartir
76,92 %	11,68 %	9,40 %	1,71 %	0,47 %



Oh que oui ! C'est un vrai bonheur de pouvoir profiter pleinement de ses autres enfants tout en étant sereine de laisser notre enfant porteur de handicap avec des éducatrices formées...



Nous sommes très heureux d'avoir pu bénéficier de ce séjour et avons trouvé que les animateurs du club étaient très compétents, la préparation était sérieuse et bien réfléchiée...

Quels ont été, pour vous, les principaux effets de votre séjour de vacances en famille ?



**Se reposer,
souffler, prendre
du temps pour soi**



**Partir en
vacances comme
tout le monde**



**Reprendre des
forces pour le
reste de l'année**



**Prendre du temps
pour mes autres
enfants**



Séjour très bénéfique. J'étais seule avec Mélanie pour cette semaine. Les temps seul m'ont pris de profiter des infrastructures du camping, de réaliser combien la santé est importante pour s'occuper de Mélanie et aussi de l'importance de ma vie privée.



Cette bulle d'air a été très bénéfique. Les temps de prise en charge sont bien sûr une chance mais c'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres familles. Le fait de ne pas être les seuls sur le lieu de vacances a avoir un enfant différent, cela rend plus fort!



Du temps pour nous deux, pour aller au restaurant, à la plage se baigner, lire, discuter, aller au musée, prendre notre temps, boire un verre en terrasse dans le calme :)



En fait, sans le Réseau Passerelles, je ne partirai tout simplement pas en vacances seule avec mes 2 enfants, ce serait pour moi insurmontable voire impossible pour certaines activités, et personne n'en profiterait complètement de toute façon. C'était extraordinaire de pouvoir avoir du temps pour son frère, on a alors pu profiter ensuite du temps avec ma fille sans se sentir frustrés de ne pas pouvoir faire telle ou telle chose.

Quels sont les éléments les plus importants pour vous dans la proposition du Réseau Passerelles ?



L'absence de surcoût pour les familles



Le taux d'encadrement proposé



La qualification professionnelle des équipes



Les séjours proposés en milieu ordinaire



Pour notre configuration familiale, il est important que le Club Passerelles soit adapté aux besoins de notre fils, mais que le lieu de vacances dispose également d'équipements compatibles avec les besoins de notre fille non-handicapée et qui a besoin "d'oublier" le handicap de son frère.



On ne s'est pas senti comme étant mis à part, ou étant un poids pour l'équipe du camping qui trop souvent ne sont pas "formés" ou "assez informés" sur les particularités d'une famille avec un enfant en situation de handicap. C'est agréable et plus que plaisant



C'est important de pouvoir aller en vacances et de partager des souvenirs dans un endroit "ordinaire", sans avoir des tonnes de démarches à faire ni plus de frais.



Pour nous, le clubs enfants Passerelle dans les conditions d'accueil (encadrement 1 pour 1) est la raison d'être de notre expérience.



Sans le réseau passerelle, le camping pour notre famille serait compliqué pour être le lieu de vacances. Notre enfant à des besoins particuliers et il serait difficile pour nous de l'occuper non stop.



« Une équipe jeune mais au top, à l'écoute, motivée. Une belle approche auprès des enfants. Ils ont su gérer. J'ai vivement hâte de les revoir. Merci pour la petite attention concernant les photos qui nous a fait super plaisir. »

Famille POUPEAU

« Une vraie semaine de répit grâce à la super équipe sur place. Équipe au top, disponible et sympathique »

Famille MILAMAND

« Superbe équipe, super mobil-home, de nombreux jouets et livres, une belle terrasse ombragée, et la clim pour les moments de canicule... parfait! »

Famille FLECHEL

« L'équipe a été aux petits soins pour notre grand garçon, qui s'est amusé et a profité des animations proposées. Équipe gentille, souriante, disponible, à l'écoute. Très très bien. Nous avons vraiment pu profiter des moments de répit proposés. Merci! »

Famille HERMANN

« Très bonne équipe, trois filles formidables, une responsable comme l'année dernière à cent pour cent. Marion a passé vraiment 15 jours dans la joie et la bonne humeur et sa maman très détendue. A refaire... »

Famille GENDRE

« Un sms reçu avant notre arrivée pour présentation de la référente, du temps avec ma fille le temps que je descende les bagages, du matériel dans l'espace passerelles pour les soins, une infirmière à disposition »

Famille BOTEREL

« Équipe extraordinaire de bienveillance et de compétences »

Une nouvelle gouvernance pour le Réseau Passerelles

Le Conseil d'Administration du Réseau Passerelles a confié le 9 octobre 2023 **un mandat de gestion à l'association Vacances & Familles**. Le 8 juin, les deux associations avaient déjà signé une lettre d'intention pour mutualiser leurs expertises auprès de leurs familles bénéficiaires.

L'assemblée générale s'est réunie le 4 décembre pour approuver les comptes 2022. Elle a désigné le cabinet HLP-Audit comme commissaire aux comptes de l'association et a nommé un nouveau conseil d'administration.

Composition du conseil d'administration



Le décès du directeur général et fondateur du Réseau Passerelle en juillet 2023 a été suivi par une crise de gouvernance et de management et la découverte des difficultés financières de l'association.

Les diligences du conseil d'administration et du mandataire de gestion montrent que depuis fin 2022, début 2023 le Réseau Passerelles a rencontré de grosses difficultés en termes de trésorerie et besoin de fonds de roulement. L'association en particulier a des fonds propres très faibles. Des mesures conservatoires et d'urgence ont été prises.

Le Réseau Passerelles, lauréat de la France s'Engage en 2023, a pu bénéficier à ce titre d'un accompagnement renforcé par un cabinet d'audit et financier. Un diagnostic de la situation financière de l'association a permis de dresser une feuille de route afin d'assainir les difficultés et envisager la pérennité de l'association en renforçant notamment ses process.

L'association a bénéficié du soutien indéfectible de ses partenaires historiques, notamment l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), la CNAF, 30 CAF, les groupes de protection sociale AG2R, B2V, KLESIA, Malakoff-Humanis, AGRICA dès 2023 avec un seul objectif, celui de poursuivre la mission et le projet de Réseau Passerelles.

Les ressources du Réseau Passerelles

Les ressources humaines

Réseau Passerelles c'est avant tout **une équipe de salariées permanentes** qui fait vivre l'association au quotidien.

Le décès de Laurent a fortement bouleversé tous les équilibres de l'association, les missions ont été redistribuées, les process modifiés, le management pris en charge par Vacances & Familles.

Mais en même temps la croissance du nombre de familles aidées en 2023 a été remarquable, et durant l'été 2023, elles n'ont rien lâché ! Saluons ici leur engagement, leur professionnalisme et leur implication pour que toutes ces familles réussissent leurs vacances.



Mebarek Karar – V&F- Mandataire de gestion



Anne-Sophie
Gaillard
Responsable
Séjours familiaux



Aurélie Poulain
Coordinatrice
Bretagne- Pays de Loire



Séverine Munnier
Coordinatrice
Sud-Ouest



Claire Poussier
Responsable
Séjours à la carte



Laetitia Dubin
Coordinatrice du
réseau CAF-GPS



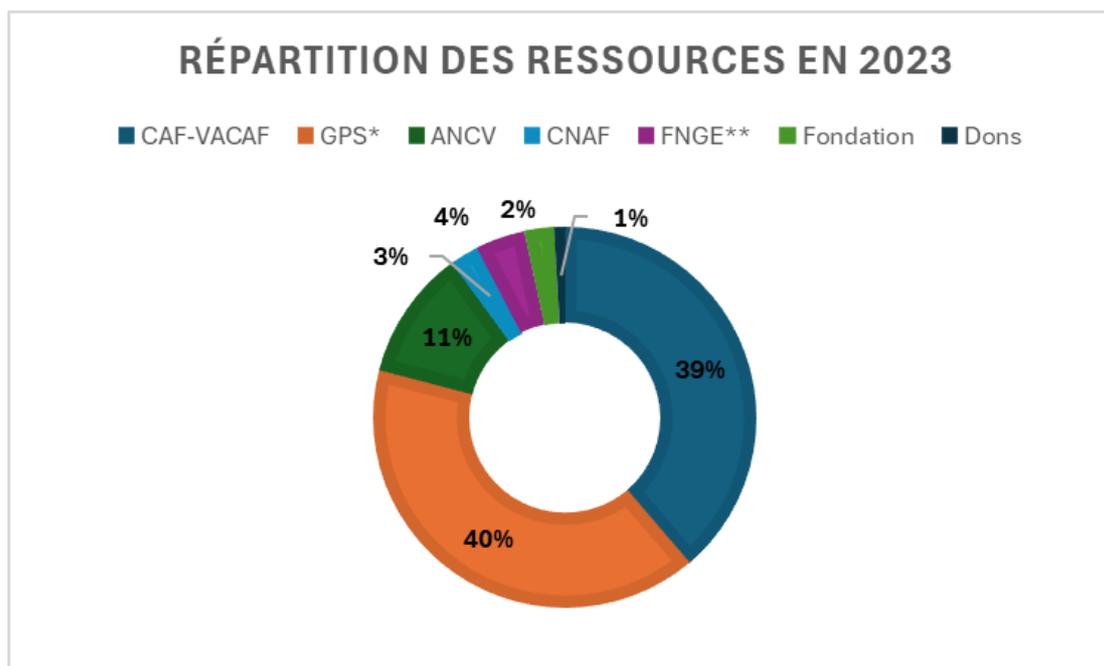
Marie-Angélique Leborgne
Responsable facturation



Sylvia Aubert
Responsable administrative

Réseau Passerelles, ce sont aussi **des coordinatrices saisonnières**, souvent fidèles d'une année sur l'autre qui viennent renforcer notre équipe et permettre que les séjours se réalisent.

Les ressources financières du Réseau Passerelles



Près de 80% des ressources financières du Réseau Passerelles proviennent de financements liés à la prise en charge du surcoût handicap – et plus secondairement des financements sociaux - sur les dossiers individuels des familles. :

- Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) prennent en charge, au cas par cas et selon les règles de chacune des 29 CAF partenaires à périmètre départemental, une partie du surcoût handicap.
- Les Groupes de protection sociale (GPS) partenaire - Malakoff Humanis, Klésia, AG2R, Agrica et Audiens – réalisent une prise en charge du surcoût lié au handicap pris en charge par les CAF.

Ce sont essentiellement ces aides qui permettent un reste à charge très faible, voire inexistant du surcoût handicap pour les familles en 2023 (voir page 18).

Par ailleurs, Vacaf prend en charge, pour les familles à quotient familial modéré, une partie des frais d'hébergement.

Merci à nos partenaires





14 rue de la Beaune – 93100 Montreuil
www.reseau-passerelles.org